

FICHE TECHNIQUE

Surgélateurs **CE**



ISO 10 - 12 - 14 - 16



MINISO 11-13-15

Photos non contractuelles.
La société se réserve le droit d'apporter toutes modifications sans préavis - Copie interdite.

AVERTISSEMENTS

1. Généralités

Vous venez d'acquérir un matériel et nous vous remercions de votre confiance.

L'achat de ce matériel constitue l'acceptation de nos conditions générales de vente.

Le présent document a été rédigé à l'attention exclusive de l'acquéreur.

Les données y figurant sont strictement confidentielles et ne doivent en aucun cas être divulguées à un tiers.

Toute transmission, communication de son contenu ou reproduction (même partielle) de ce document est interdite sauf autorisation écrite du fabricant.

Toute infraction fera l'objet d'une demande d'indemnisation devant les tribunaux.

La présente notice fait partie intégrante du produit et nous vous conseillons de la garder près du matériel pour une consultation aisée et immédiate.

Le présent document rédigé en français est la NOTICE ORIGINALE et prévaut sur tout autre document (y compris une traduction en langue étrangère du présent document).

Nous vous demandons de suivre les conseils de cette documentation pour en obtenir toute satisfaction.

Le constructeur ne garantit pas la prédisposition technico-légale du local de mise en place et des services d'appui au matériel, quoiqu'il donne toutes les consignes pour la mise en place correcte au chapitre spécial du présent manuel.

Quant à cet aspect, nous conseillons à l'utilisateur de consulter un technicien professionnel expérimenté en la matière pour le respect des lois ou des règlements locaux éventuels.

Notre société ne pourra en aucun cas être tenue responsable des pertes de marchandises ou d'exploitation dues à un dysfonctionnement quelconque en particulier en cas d'utilisations incorrectes et imprudentes, telles que par exemple:

- Usage impropre non-conforme aux présentes consignes par un personnel non averti.
- Modifications ou interventions non agréées.
- Utilisation de pièces détachées non originales ou non spécifiques au modèle.
- Inobservation même partielle des interventions.

Ces pertes peuvent être couvertes par une assurance souscrite par l'utilisateur auprès de son assureur.

Toute installation et/ou utilisation non conforme à nos recommandations entraînera automatiquement l'annulation de la garantie constructeur.

Notre matériel a été conçu et fabriqué avec soin. Nous vous souhaitons beaucoup de satisfaction avec celui-ci et sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Le matériel a été conçu pour l'industrie alimentaire (produits de boulangerie, pâtisserie, viennoiseries) et doit fonctionner conformément aux consignes du constructeur.

Ce matériel est destiné à un usage professionnel et doit de ce fait être installé dans un local de travail **NON ACCESSIBLE AU PUBLIC** pour des raisons évidentes de sécurité.

Tout usage différent serait impropre et donc imprudent.

2. Avertissements techniques

Toute mauvaise installation, modification d'un réglage, utilisation ou entretien peuvent causer des dommages matériels, des blessures ou la mort. Lire les notices techniques et d'utilisation, avant l'installation ou l'entretien de cet équipement.

L'installation du matériel doit impérativement être effectuée par un technicien qualifié et agréé.

Avant de commencer l'installation du matériel, le technicien doit vérifier que les différents raccordements du local (installations électriques, arrivée d'eau et évacuations vers les égouts) sont terminés et en conformité avec les spécifications techniques du matériel et les lois en vigueur.

A l'intérieur, aucune pièce n'est réparable par l'utilisateur.

Les réparations ne doivent être effectuées que par du personnel spécialisé.

Pour votre sécurité : Ne pas stocker ou utiliser d'essence ni aucun autre produit inflammable liquide ou gazeux à proximité de ce matériel ou de tout autre matériel.

Pour assurer une bonne protection contre les risques d'incendie et de choc électrique, remplacer un fusible défectueux par un fusible de même type et de même ampérage.

Les fusibles protègent la machine des surintensités et ne doivent pas être manipulés sous tension.

Couper le courant avant toute intervention.

À la livraison, les surfaces en inox sont protégées des rayures par un film de plastique. Avant la mise en service, ne pas oublier de retirer le film plastique.



Cette installation contient des gaz fluorés à effet de serre relevant du protocole de Kyoto.

La réglementation européenne sur la protection de la couche d'ozone et la lutte contre l'effet de serre impose à toutes les entreprises dont le personnel procède à des opérations de manipulation des fluides frigorigènes de détenir une ATTESTATION DE CAPACITE délivrée pour 5 ans par un organisme agréé par le ministère de l'écologie.

INSTALLATION

Ce matériel est destiné à un usage professionnel et doit de ce fait être installé dans un local de travail NON ACCESSIBLE AU PUBLIC pour des raisons évidentes de sécurité.

Avant la mise en place, s'assurer que :

Le matériel soit placé sur un sol plan, de niveau et apte à supporter son poids avec une marge de sécurité suffisante (Le dénivelé maximum admissible est de 5 mm/m).

Le matériel ne « colle » pas contre une paroi. Laisser au moins 10mm pour éviter les problèmes de condensation.

L'implantation dans le local et les ventilations de ce dernier soient conformes aux normes en vigueur au jour de l'installation.

L'espace libre à l'arrière de la machine est au minimum de 100 mm.

Attention aux accès S.A.V. Il est intéressant de prévoir un passage d'homme afin de faciliter les interventions de maintenance.

La ventilation naturelle soit suffisante autour du matériel.

Le matériel doit être aéré et dans une ambiance inférieure à 32°C pour assurer un fonctionnement correct.



Les branchements électriques et hydrauliques doivent être effectués conformément aux normes en vigueur et par du personnel qualifié et autorisé à délivrer la déclaration de conformité aux lois en vigueur.

1. Alimentation électrique



Une protection conforme à la législation doit être prévue par matériel, proche de l'appareil et facilement accessible.

Remarque : La continuité du circuit de TERRE doit être assurée entre l'appareil et sa prise de raccordement. Assurez-vous de mettre l'appareil à la terre. Ne connectez pas le fil de mise à la terre aux conduites de gaz ou d'eau, aux paratonnerres ou aux lignes de mise à la terre du téléphone. Si l'appareil n'est pas correctement mis à la terre, un choc électrique peut se produire

L'installation d'un disjoncteur différentiel, incombe au client (1 par matériel).

La tension d'alimentation correspond à la tension nominale du matériel indiquée sur la plaque signalétique.

Le client doit se raccorder sur le bornier.

2. Evacuation des condensats

La sortie des condensats peut se faire à l'arrière ou sur le coté du surgélateur (position à déterminer lors de l'installation). Percer un trou Ø 35 mm. Section Ø 40mm minimum pour l'évacuation vers l'égout.



L'eau issue d'un processus de condensation n'est pas potable car elle est dépourvue de minéraux et peut contenir des bactéries. Elle est donc impropre à la consommation quelle soit humaine ou animale.

3. Panneaux

Panneaux démontables par modules de 1000mm.

Épaisseur d'isolant thermique : 100 mm.

Revêtement intérieur et extérieur permettant un entretien facile et offrant une très grande résistance aux chocs et aux rayures (inox disponible en option).

4. Groupe frigorifique

Tous les surgélateurs sont équipés d'un groupe frigorifique à condensation à air. Cet équipement est pré équipé d'usine avec pressostats, déshydrateur, voyant liquide et boîtier de raccordement électrique.

Cet équipement est prévu pour fonctionner avec le fluide frigorigène R404A ou R452A et est livré avec des tuyauteries obturées sous charge de sécurité (azote).

Un évaporateur est monté sur le panneau de plafond, équipé de son détendeur et pré câblé.

Les câbles et tuyauteries frigorifiques sont sortis au dessus du plafond. Ces dernières sont livrées obturées sous charge de sécurité (azote).

Si le groupe est placé à distance, il doit être plus puissant et la tuyauterie doit être adaptée en conséquence (le \emptyset des tubes de liaison doit être le même que le \emptyset des tubes du groupe).

Liaisons frigorifiques :

- MINISO : 5/8" - 3/8"
- ISO : 7/8" - 3/8"

 Le poids et les dimensions du groupe frigorifique ne permettant pas de le mettre sur le plafond du surgélateur, il doit être installé à distance. Dans le cas d'un groupe à distance, le technicien spécialisé responsable de l'installation frigorifique devra charger le fluide frigorigène dans le circuit en fonction de l'éloignement du groupe (le groupe est alors livré vide). Le groupe frigorifique est compatible avec le gaz réfrigérant R452A et R404A. Tout changement de gaz lors d'une intervention doit être clairement identifié sur la machine (étiquette) et le carnet d'entretien doit impérativement stipuler ce changement de gaz.

 Si à titre exceptionnel, un surgélateur est livré sans groupe frigorifique, il est à noter que si le groupe est installé à l'extérieur, il doit impérativement être carrossé ou protégé des intempéries.

IVAVANT TOUTE INTERVENTION SUR LE MATÉRIEL

 Avant chaque intervention sur une partie électrique, couper l'alimentation du matériel au sectionneur extérieur. Attention aux risques de tensions résiduelles.

Pour débrancher l'appareil de la prise électrique, ne jamais tirer sur le câble.

 Ne pas toucher le matériel :

- Avec une partie du corps mouillée ou humide.
- Si vous êtes pieds nus.

 Ne touchez pas les tuyaux de réfrigérant à mains nues pendant le fonctionnement. Les tuyaux de réfrigérant sont chauds ou froids en fonction de l'état du réfrigérant qui s'écoule. Si vous touchez les tuyaux, des brûlures ou des gelures peuvent en résulter.

 Toute intervention sur le matériel doit être faite par une personne qualifiée et agréée. Dans le cas d'un déclenchement intempestif des systèmes de sécurité, contactez impérativement votre concessionnaire.

VII. CARACTÉRISTIQUES DU MATÉRIEL

Le surgélateur se compose de :

Panneaux sandwich injectés (extérieur noir, intérieur inox).

Compartment surgélation :

- ISO : Une porte
- MINISO : Un portillon

Compartiments conservation : Un portillon / compartiment

Thermostat de sécurité

Evaporateur

Groupe frigorifique

Un régulateur à écran tactile eDrive



Gestion des fonctions suivantes :

Phase de refroidissement

Phase de surgélation :

- Utilisation de la durée de surgélation programmée
- Utilisation de la sonde à piquer

Phase de conservation

Dégivrage automatique

Options :

- Groupe à distance > 10 m (nous consulter)
- Groupe Tropicalisé (nous consulter)
- Jeux de 2 glissières supplémentaires (SRG-GLISSIERE)
- Protection de porte (SRG-***OPORTE)
- Protection électrique (SRG-00PROTELE) :



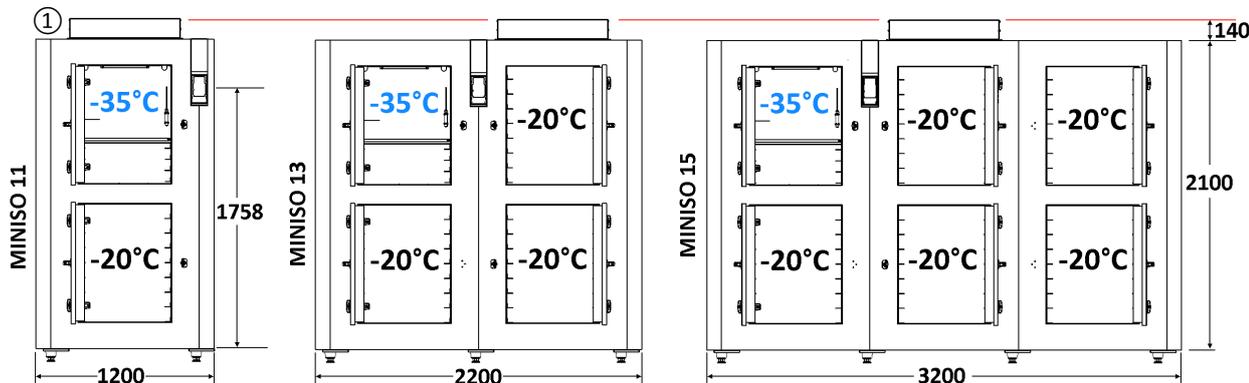
Protection électrique : Cette fonction a pour but de protéger le matériel électrique en assurant une régularité de tension quelles que soient les fluctuations de la tension du secteur.

Le relais de contrôle de tension placé sur la ligne d'alimentation du régulateur déclenche si la tension du secteur est hors plages de réglage pendant 6 secondes et se réarme automatiquement lorsque la tension du secteur redevient normale..

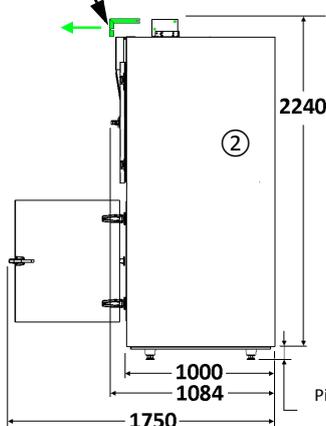
FICHES TECHNIQUES

Surgélateurs : Gamme MINISO 11-13-15

Dimensions en mm



Armoire électrique : retrait facile du couvercle pour intervention technique.



Pieds réglables de 85 mm à 122 mm

	- 35°C		- 20°C	
	Compartment surgélation	Compartment(s) conservation		
	SRG-MS1*	SRG-MS11*	SRG-MS13*	SRG-MS15*
Nb de jeux de 2 glissières livrés ⁽¹⁾ :	4	8	24	40
Capacité maximum pour un pas de 50 mm :				
Nombre de plaques 600x800	5	15	45	75
Nombre de plaques 600x400	10	30	90	150
Capacité maximum pour un pas de 75mm :				
Nombre de plaques 600x800	4	10	30	50
Nombre de plaques 600x400	8	20	60	100
Capacité maximum pour un pas de 100 mm :				
Nombre de plaques 600x800	3	8	24	40
Nombre de plaques 600x400	6	16	48	80

⁽¹⁾ Jeux de 2 glissières supplémentaires disponibles en option

① Raccordement électrique (le client vient se raccorder sur le bornier).

② Evacuation des condensats : Position à déterminer lors de l'installation (percer un trou Ø 35 mm). Section Ø 40mm minimum pour l'évacuation vers l'égout.

! L'arrivée ① et l'évacuation ② sont à la charge du client et doivent être prêtes au jour de l'installation. Le poids et les dimensions du groupe frigorifique ne permettant pas de le mettre sur le plafond du surgélateur, il doit être installé à distance. Dans le cas d'un groupe à distance, le technicien spécialisé responsable de l'installation frigorifique devra charger le fluide frigorigène dans le circuit en fonction de l'éloignement du groupe (le groupe est alors livré vide). Le groupe frigorifique est compatible avec le gaz réfrigérant R452A et R404A. Tout changement de gaz lors d'une intervention doit être clairement identifié sur la machine (étiquette) et le carnet d'entretien doit impérativement stipuler ce changement de gaz.

i Epaisseur des panneaux : 100 mm. Si à titre exceptionnel, un surgélateur est livré sans groupe frigorifique, il est à noter que si le groupe est installé à l'extérieur, il doit impérativement être carrossé ou protégé des intempéries.

Données électriques :

Tension : ~3x400V+N+T
 Fréquence : 50 Hz
 Puissance absorbée : 3,7 kW
 Intensité : 6,7 A
 Puissance de dégivrage : 2970 W
 Puissance cordon de porte chauffant autorégulant : 52 W/m à -30°C

Groupe frigorifique : 50 Hz

Puissance : 3 CV *
 Puissance absorbée : 1500 W*
 Puissance frigorifique : 1684 W*
 Poids : 71 Kg
 Puissance acoustique : 75 dB(A)
 Liaisons frigorifiques : 5/8" - 3/8"
 Profondeur : 654 mm
 Largeur : 1174 mm
 Hauteur : 837 mm
 Entraxe de fixation : 529 mm x 630 mm
 * ces puissances sont données pour une température d'évaporation de -35°C et des températures d'aspiration et d'ambiance de 32°C.

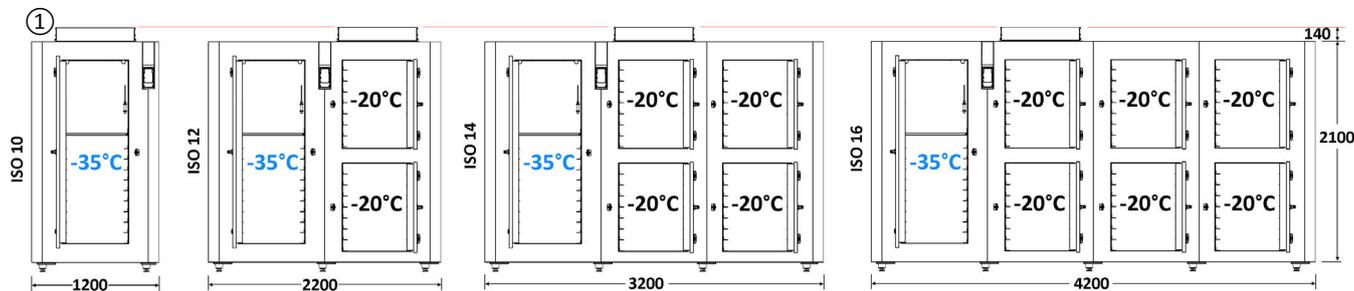
Le R452A est un gaz fluoré à effet de serre relevant du protocole de Kyoto et ayant un potentiel de réchauffement planétaire (PRP/GWP) = 2141 (conseillé).

Le R404A est un gaz fluoré à effet de serre relevant du protocole de Kyoto et ayant un potentiel de réchauffement planétaire (PRP/GWP) = 3922.

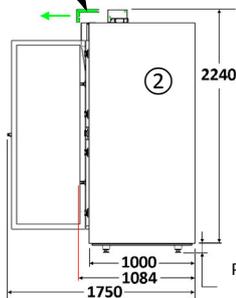
FICHE TECHNIQUE

Surgélateurs : Gamme ISO 10-12-14-16

Dimensions en mm



Armoire électrique : retrait facile du couvercle pour intervention technique.



Pieds réglables de 85 mm à 122 mm

	- 35°C		- 20°C		
	Compartment surgélation		Compartment(s) conservation		
	SRG-0S1*	SRG-0S10*	SRG-0S12*	SRG-0S14*	SRG-0S16*
Nb de jeux de 2 glissières livrés ⁽¹⁾ :	10		16	32	48
Capacité maximum pour un pas de 50 mm :					
Nombre de plaques 600x800	20		30	60	90
Nombre de plaques 600x400	40		60	120	180
Capacité maximum pour un pas de 75mm :					
Nombre de plaques 600x800	13		20	40	60
Nombre de plaques 600x400	26		40	80	120
Capacité maximum pour un pas de 100 mm :					
Nombre de plaques 600x800	10		16	32	48
Nombre de plaques 600x400	20		32	64	96

⁽¹⁾ Jeux de 2 glissières supplémentaires disponibles en option

① Raccordement électrique (le client vient se raccorder sur le bornier).

② Evacuation des condensats : Position à déterminer lors de l'installation (percer un trou Ø 35 mm). Section Ø 40mm minimum pour l'évacuation vers l'égout.



L'arrivée ① et l'évacuation ② sont à la charge du client et doivent être prêtes au jour de l'installation.

Le poids et les dimensions du groupe frigorifique ne permettant pas de le mettre sur le plafond du surgélateur, il doit être installé à distance. Dans le cas d'un groupe à distance, le technicien spécialisé responsable de l'installation frigorifique devra charger le fluide frigorigène dans le circuit en fonction de l'éloignement du groupe (le groupe est alors livré vide). Le groupe frigorifique est compatible avec le gaz réfrigérant R452A et R404A. Tout changement de gaz lors d'une intervention doit être clairement identifié sur la machine (étiquette) et le carnet d'entretien doit impérativement stipuler ce changement de gaz.



Épaisseur des panneaux : 100 mm.

Si à titre exceptionnel, un surgélateur est livré sans groupe frigorifique, il est à noter que si le groupe est installé à l'extérieur, il doit impérativement être carrossé ou protégé des intempéries.

Données électriques :

Tension : ~3x400V+N+T
 Fréquence : 50 Hz
 Puissance absorbée : 5 kW
 Intensité : 8,6 A
 Puissance de dégivrage : 2970 W
 Puissance cordon de porte chauffant autorégulant : 52 W/m à -30°C

Groupe frigorifique : 50 Hz

Puissance : 4 CV*
 Puissance absorbée : 2210 W*
 Puissance frigorifique : 2651 W*
 Poids : 106 Kg
 Puissance acoustique : 70 dB(A)
 Liaisons frigorifiques : 7/8" - 3/8"
 Profondeur : 654 mm
 Largeur : 1209 mm
 Hauteur : 1465 mm
 Entraxe de fixation : 529 mm x 630 mm

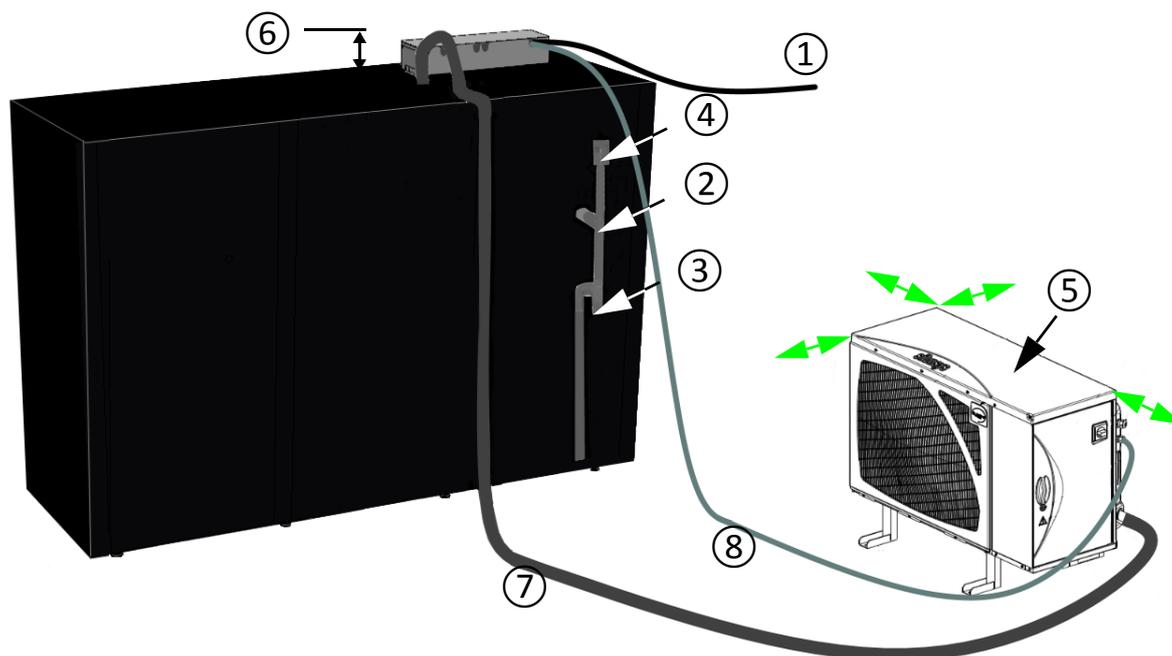
* ces puissances sont données pour une température d'évaporation de -35°C et des températures d'aspiration et d'ambiance de 32°C.

Le R452A est un gaz fluoré à effet de serre relevant du protocole de Kyoto et ayant un potentiel de réchauffement planétaire (PRP/GWP) = 2141 (conseillé).

Le R404A est un gaz fluoré à effet de serre relevant du protocole de Kyoto et ayant un potentiel de réchauffement planétaire (PRP/GWP) = 3922.

VUE ARRIÈRE / PRINCIPE DE RACCORDEMENTS

1. MINISO 11 - 13 - 15



① Raccordement électrique. Le client doit se raccorder sur le bornier (voir la notice de montage).

② Evacuation des condensats. La sortie des condensats peut se faire à l'arrière ou sur le côté du surgélateur (position à déterminer lors de l'installation). Percer un trou \varnothing 35 mm. Section \varnothing 40mm minimum pour l'évacuation vers l'égout

③ Siphon anti reflux

④ Soupape de décompression

⑤ Groupe frigorifique (voir la notice du groupe frigorifique).

Cet équipement est prévu pour fonctionner avec le fluide frigorigène R404A ou R452A et est livré avec des tuyauteries obturées sous charge de sécurité (azote).

⑥ Sorties techniques : H + \approx 150 mm

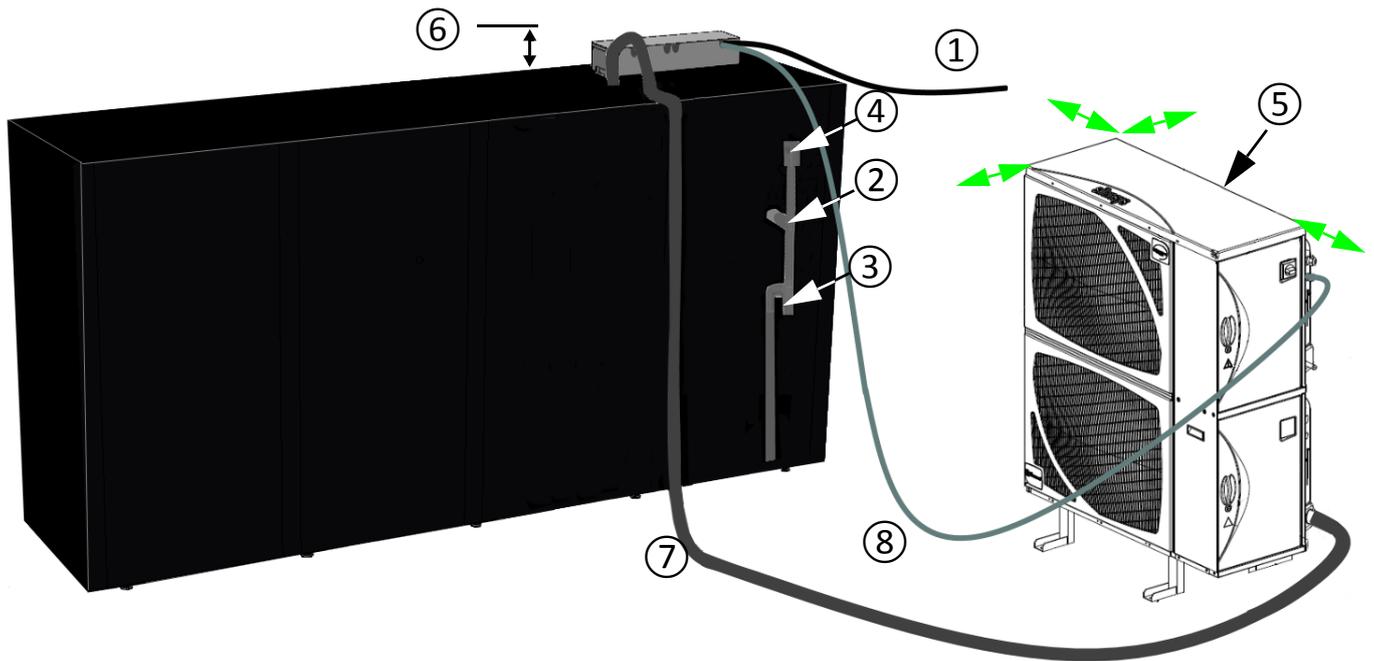
⑦ Liaisons frigorifiques : 5/8" - 3/8"

Si le groupe est placé à distance, il doit être plus puissant et la tuyauterie doit être adaptée en conséquence (le \varnothing des tubes de liaison doit être le même que le \varnothing des tubes du groupe).

⑧ Raccordement électrique du groupe frigorifique. Le client doit se raccorder sur le bornier (voir la notice de montage).

↔ = 500 mm

2. ISO 10 - 12 - 14 - 16



- ① Raccordement électrique. Le client doit se raccorder sur le bornier (voir la notice de montage).
- ② Evacuation des condensats. La sortie des condensats peut se faire à l'arrière ou sur le coté du surgélateur (position à déterminer lors de l'installation). Percer un trou \varnothing 35 mm. Section \varnothing 40mm minimum pour l'évacuation vers l'égout
- ③ Siphon anti reflux
- ④ Soupape de décompression
- ⑤ Groupe frigorifique (voir la notice du groupe frigorifique).

Cet équipement est prévu pour fonctionner avec le fluide frigorigène R404A ou R452A et est livré avec des tuyauteries obturées sous charge de sécurité (azote).

⑥ Sorties techniques : H + \approx 150 mm

⑦ Liaisons frigorifiques : 7/8" - 3/8"

Si le groupe est placé à distance, il doit être plus puissant et la tuyauterie doit être adaptée en conséquence (le \varnothing des tubes de liaison doit être le même que le \varnothing des tubes du groupe).

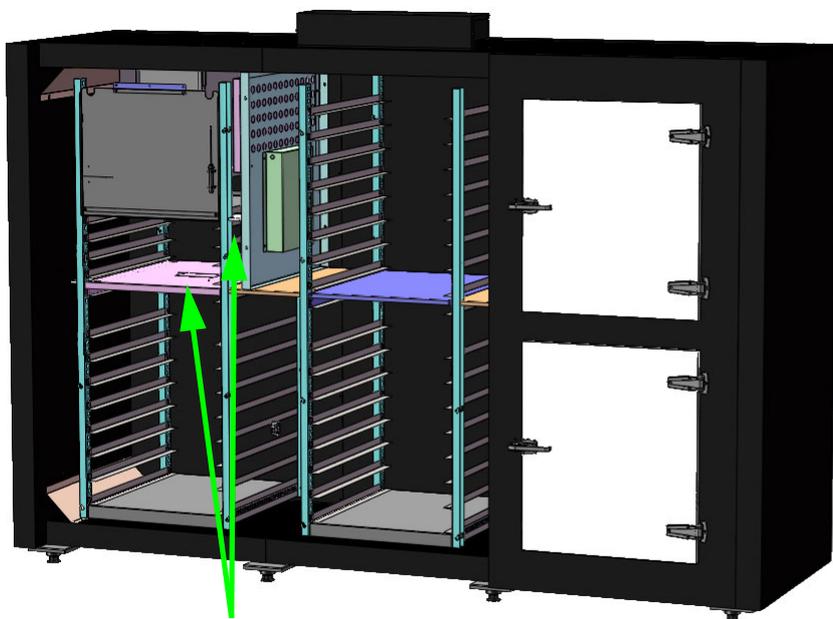
⑧ Raccordement électrique du groupe frigorifique. Le client doit se raccorder sur le bornier (voir la notice de montage).

↔ = 500 mm

VUE INTÉRIEURE

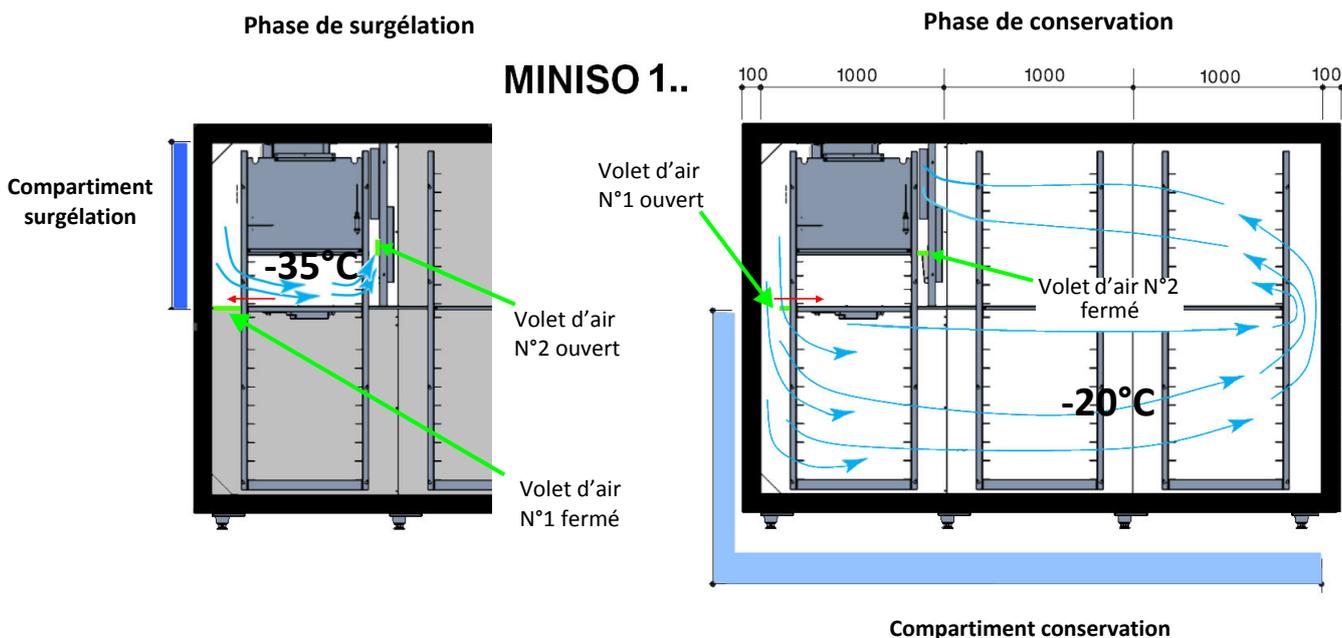
1. MINISO 11 - 13 - 15

a. Volets d'air



Volets d'air positionnés horizontalement

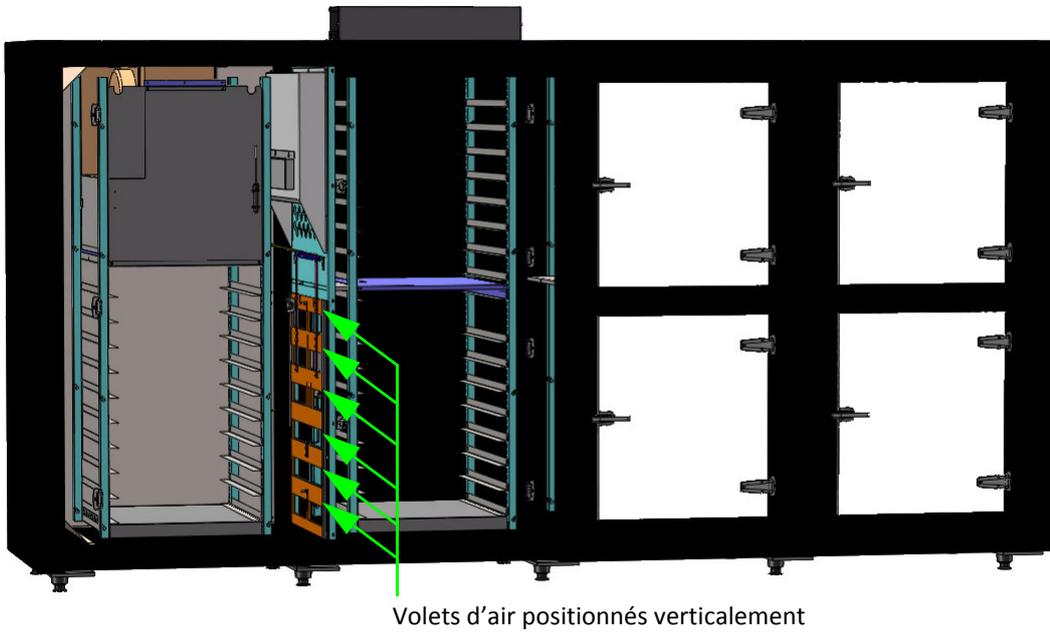
b. Flux d'air



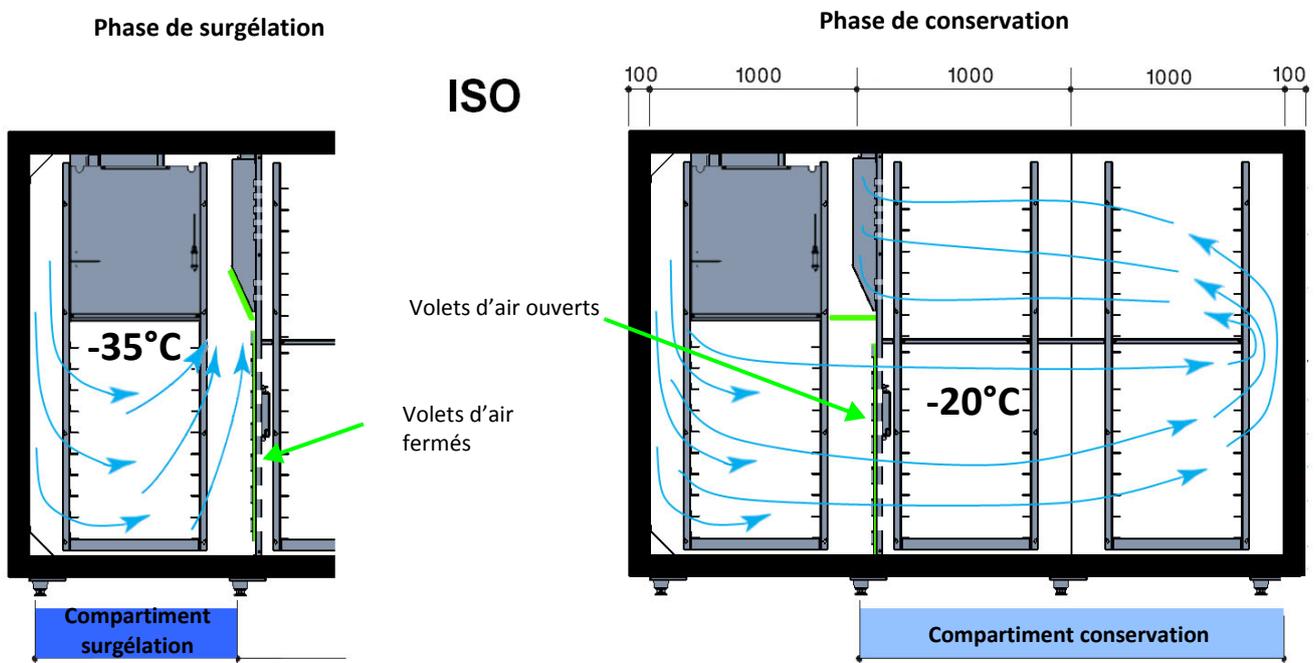
Ne jamais stocker de gros cartons (flux d'air perturbé). Il est impératif d'utiliser des rayonnages pour stocker les produits.

2. ISO 10 - 12 - 14 - 16

a. Volets d'air



b. Flux d'air



Ne jamais stocker de gros cartons (flux d'air perturbé). Il est impératif d'utiliser des rayonnages pour stocker les produits.



577, rue Célestin Hennion CS 70029
59144 Gommegnies - France

Tel : +33.(0)3.27.28.18.18

Fax : +33.(0)3.27.49.80.41

www.eurofours.com
infos@eurofours.com